



Mémoire

Présenté par

ALE, Rubine ILAKO

**UNIVERSITE NATIONALE
DU BENIN FACULTE DES
SCIENCES JURIDIQUES
ECONOMIQUES &
POLITIQUES**

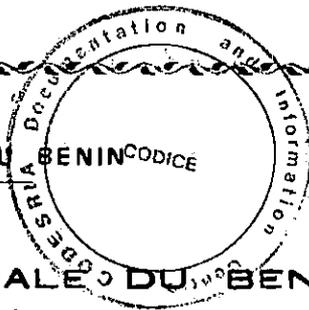
**L'accès des femmes aux ressources
productives dans le secteur rural : étude du
cas du village de Toffo-Ague dans le
département de l'atlantique**

ANNEE UNIVERSITAIRE

1998 • 1999.

13 MARS 2000

REPUBLIQUE DU BENIN



14.02.03
ALE
12064

UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN



FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ECONOMIQUES & POLITIQUES

MEMOIRE DE MAITRISE es - SCIENCES ECONOMIQUES

OPTION **GESTION DES ENTREPRISES**



THEME



**L'Accès des Femmes aux Ressources
Productives dans le Secteur Rural:
Etude du Cas du Village de Toffo - Ague
dans le Département de l'Atlantique.**



PRESENTE PAR :

Rufine Ilako ALE

SOUS LA DIRECTION DE :

Dr Gauthier BIAOU

ANNÉE UNIVERSITAIRE 1998 - 1999.

REMERCIEMENT

Ce travail a eu le soutien financier du CODESRIA (Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique) à travers son programme de petites subventions pour la rédaction de mémoires et thèses.

Nous tenons à remercier les responsables de cette institution pour l'appui financier sans lequel notre travail aurait connu plus de difficultés. Nous souhaitons que ce travail soit perçu comme le témoignage de toute notre gratitude au delà des modestes résultats qu'il apporte par rapport à la problématique du genre.

La faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire ; ces opinions sont considérées comme propre à leurs auteurs.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

DEDICACE

A mon père,

Toi qui m'as très tôt donné le goût du travail et de la persévérance en sacrifiant ton temps à m'apprendre à lire, à écrire et à calculer.

Tu t'es acquitté dignement de ton devoir,

Pour tous tes sacrifices matériels et financiers,

Pour tout ton soutien moral,

Trouve en ce mémoire, le premier résultat de tes inlassables efforts.

A ma mère,

Femme courageuse et résolue, tu as toujours lutté pour le succès et le bonheur de tes enfants.

Ton amour ne m'a jamais fait défaut tout au long de mes études.

Reçois le fruit de tes sacrifices.

A mon frère aîné,

Pour toute l'affection et le soutien dont tu m'as entourée pendant tout le temps, que ce travail soit le témoin de ma gratitude.

A tous mes frères et sœurs et à ma fille,

Que ce travail soit pour vous une source de motivation.

A mon compagnon de lutte,

Pour ton indulgence et ton soutien moral, tu as contribué à la réalisation de ce travail.

Trouve en ce mémoire le fruit de tes multiples efforts.

A tous les enseignants qui ont contribué à ma formation, que la réalisation de cette oeuvre soit pour vous, le signe de ma profonde gratitude.

INTRODUCTION

Au Bénin, l'agriculture constitue la base de l'économie. Elle a contribué pour 37 % au PIB en 1990 (FASSASSI 1993), et emploie plus de 70 % de la population active du pays. Comme dans la quasi-totalité des pays en développement, les femmes représentent la majeure partie de la population agricole active du Bénin (plus de 51 %) (ALIDOU-DEEN 1992); ce qui confirme l'affirmation de la FAO (1988) selon laquelle l'agriculture est à la fois le travail des hommes et des femmes.

Pour que l'agriculture puisse jouer le rôle qui lui est assigné dans l'économie béninoise, il faut que tous les agriculteurs quelle que soit leur catégorie, puissent accéder aux moyens indispensables à la réalisation et à l'amélioration de la production. Or on constate une inégale répartition des moyens de production selon le niveau de richesse, le niveau social et le sexe. L'inégale répartition des ressources est souvent en défaveur des femmes pour plusieurs raisons. D'abord elles n'héritent pas de la terre, ensuite elles n'ont souvent pas les moyens de s'acheter la terre afin qu'elle puisse constituer une garantie à l'octroi de crédit. Enfin, compte tenu du droit que le chef de famille a sur les membres de sa famille, la main-d'oeuvre familiale n'est souvent pas disponible aux femmes.

Il est donc impérieux de savoir comment les femmes participent à la production agricole à travers leurs accès aux différentes ressources productives. Plus particulièrement il importe d'examiner l'influence qu'exerce l'accès à la terre, qui constitue la première ressource et la plus importante dans la production agricole (FAO, 1983), sur l'accès aux autres ressources (Main-d'oeuvre et Crédit notamment). Ainsi en analysant les atouts disponibles aux femmes et les handicaps qui les bloquent, il serait possible d'envisager des politiques destinées à améliorer la performance des femmes et partant celle de la production agricole béninoise. L'enjeu d'une telle démarche va au-delà d'une simple idée féministe, il tient au fait que les femmes actives représentant 18% de la population totale et sont plus nombreuses en milieu rural (67%) qu'en milieu urbain (33%) (Tome 3, RGPH, 1994). Elles représentent donc l'un des maillons les plus importants du développement potentiel du monde rural. Une meilleure connaissance de leur condition de travail facilitera le choix des interventions à opérer en faveur des femmes et du monde rural.

1.1 PROBLEME DE RECHERCHE

En Afrique Subsaharienne, les difficultés d'accès des femmes aux ressources productives nécessaires au développement de l'agriculture constituent un frein à l'accroissement de la production agricole féminine en particulier et au processus de développement économique en général. Le principal obstacle semble être l'accès à la terre.

En effet, les systèmes fonciers sont importants en matière de développement économique car ils influencent l'utilisation de la main-d'oeuvre, du capital et du savoir-faire de l'individu (AHLONSOU, 1987).

La terre demeure la principale forme de garantie des prêts agricoles. En d'autres termes, ceux qui sont dépourvus de droit de propriété foncière, en l'occurrence les femmes ne peuvent obtenir de crédit pour se procurer les moyens de production (FAO, 1980). De même, le mode d'accès à la terre influence l'utilisation de certains intrants comme l'engrais. Le métayer qui n'est pas toujours sûr de jouir de l'usufruit du champ qui lui a été cédé par un propriétaire est toujours réticent à l'usage des intrants (AYENA, 1992).

Enfin, selon la FAO (op. cit) les femmes peuvent avoir aujourd'hui accès à la terre indépendamment de leur mari ou de leurs parents masculins ; mais toujours dans des circonstances défavorables à tel enseigne que le contrôle qu'elles ont sur les facteurs de production notamment la terre et la main-d'oeuvre est limité.

Quelles sont alors les conditions d'accès des femmes aux ressources productives (Terre, Main-d'oeuvre, Crédit) et quelle est l'influence de l'accès à la terre sur les autres ressources ?

C'est à ces questions que se propose de répondre notre recherche dont le thème est :

**ACCES DES FEMMES AUX RESSOURCES PRODUCTIVES DANS
LE SECTEUR RURAL : ETUDE DU CAS DU VILLAGE DE TOFFO-
AGUE DANS LE DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE .**

1.2 OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

1.2.1 Objectifs

1.2.1.1 - Objectif général

Cette étude vise essentiellement à montrer l'influence de l'accès à la terre sur l'accès aux autres ressources productives et l'utilisation de celles-ci par les agricultrices .

1.2.1.2 - Objectifs spécifiques

- * montrer qu'il existe de relations entre les superficies des terres agricoles dont disposent les agricultrices et l'utilisation de la main-d'oeuvre salariée.
- * montrer qu'il existe de relations entre les superficies des terres agricoles dont disposent les agricultrices et les crédits obtenus.
- * montrer qu'il existe de relations entre les modes d'accès à la terre et les cultures pratiquées par les agricultrices.
- * montrer qu'il existe de relation entre les modes d'accès à la terre et l'utilisation de la main-d'oeuvre agricole.

1.2.2 -HYPOTHESES

1.2.2.1 - Hypothèse générale

L'accès à la terre détermine l'utilisation des ressources productives

1.2.2.2-Hypothèses spécifiques

H1 : Les femmes qui ont une grande surface cultivable demandent plus de crédits.

H2 : Plus les superficies agricoles sont importantes plus les agricultrices sollicitent la main-d'oeuvre salariée.

H3 : La nature des cultures pratiquées par les agricultrices dépend du mode d'accès à la terre.

H4 : La nature de la main-d'oeuvre utilisée dépend du mode d'accès à la terre des agricultrices.

1-3 REVUE DE LITTERATURE

1.3.1- ROLE DE LA FEMME DANS L'AGRICULTURE

L'importance du rôle de la femme dans la production agricole en Afrique au sud du Sahara a été appréciée par plusieurs auteurs.

Ainsi, selon VERENA (1988), la majorité de la population africaine travaille dans le secteur primaire et les femmes sont en plus grand nombre dans la plupart des zones rurales. C'est ainsi que BELLONCLE (1979) dira qu'en Afrique noire, les femmes travaillent nettement plus que les hommes car en plus des tâches ménagères courantes, les femmes assurent la totalité des cultures vivrières et aident leur mari dans les plantations. Elles passent 75 à 85 % de leur temps de travail par jour dans les activités génératrices de revenu.

Au Bénin, 70 % de la population vivent en milieu rural avec une prédominance féminine (51 % environ) et s'occupent de l'agriculture (ALIDOU-DEEN et COMLANVI 1992). Dans ce secteur, la femme est très active. En même temps qu'elle est agricultrice, elle assure la transformation et la commercialisation des produits agricoles.

Au niveau de la production végétale, elle s'adonne surtout aux cultures vivrières. Elle fait aussi l'élevage des petits ruminants, des volailles et quelques rares fois l'élevage des bovins (INFOSEC, 1993).

Contrairement à ce que pensent beaucoup d'autres auteurs, les femmes ne sont pas seulement spécialisées dans les cultures vivrières.

Ainsi, contrairement à la déclaration de BOSERUPE (1970), qui stipule que la femme africaine se donne très peu aux cultures de rentes, les travaux de AGOSSOU (1992) ont montré que les femmes font aussi très bien les cultures de rente. Selon cette étude faite dans le département du Zou au Bénin, les femmes assurent une grande partie des cultures vivrières (plus de 60 %) et leur contribution à la production cotonnière oscille autour de 50 % de la production totale.

Consciente de cette réalité, la conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (décembre 1978 - Janvier 1979) a déclaré que vu les énormes contributions apportées par les femmes à l'agriculture sous tous les aspects, dans la plupart des pays en développement, les objectifs du développement rural semblent impossibles à atteindre sans la participation intégrée et modernisée de ces dernières .

Bisilliat (1985) renchérit en affirmant que les politiques du développement en refusant de reconnaître l'apport économique des femmes pourtant fondamental, n'ont fait qu'accroître la pauvreté et l'injustice.

1.3.2- ACCES A LA TERRE

Les physiocrates depuis le 18e siècle avaient montré l'importance de la terre en ces termes : "la nature est bonne et généreuse, toute richesse provient de la terre" (ATTANASSO et ZOUNTCHEGBE 1993).

De même, pour la FAO, cité par ISSAKA (1995), la terre est la première ressource et la plus importante dans la production agricole.

Compte tenu de l'importance de cette ressource, il sera intéressant de savoir comment elle est répartie et surtout comment les femmes qui constituent la majeure partie de la population agricole africaine y ont accès.

Les recherches de DISSOU (1981) au sud du Bénin ont montré que l'application de certaines règles coutumières constitue un handicap pour l'accès de la femme aux moyens de production, notamment la terre.

Aussi, plusieurs auteurs parmi lesquels AHLONSOU (1987) ont montré que seuls les modes héritage, achat et don transfèrent le titre de propriété foncière, les autres modes sont précaires. Or, surtout au sud du Bénin, les femmes n'héritent pas de biens fonciers, et ne disposent pas de moyens nécessaires à l'achat de terre.

C'est ce qui explique leur minorité parmi les propriétaires fonciers (BIT, 1984). Selon DISSOU, (op. cit), les biens fonciers représentent 10 % de la valeur totale des biens que possède la femme rurale béninoise. C'est aussi le point de vue de ALBERT(1993) dont les recherches au sud du Bénin ont révélé que les femmes ont un accès très limité aux formes monétarisées d'accès à la terre.

Plusieurs auteurs ont soutenu le fait que les femmes n'ont que le droit d'usage coutumier sur les parcelles de leur mari et DROY (1990) a renchéri en montrant que les femmes n'ont pas le même droit d'usufruit que les hommes.

De tout ce qui précède, les femmes semblent avoir un accès très limité à la terre car le plus souvent elles ne jouissent que d'un droit précaire d'usufruit sur les parcelles de leur mari, ou lorsqu'elles en ont accès par d'autres moyens c'est dans des conditions défavorables (FAO, 1988, cité par ISSAKA, op.cit).

1.3.3- ACCES A LA MAIN-D'OEUVRE

L'importance de la main-d'oeuvre dans la production agricole dans les pays en voie de développement a été démontrée par plusieurs auteurs et/ou organismes.

En République du Bénin, les femmes représentent 83 % de la main-d'oeuvre totale en 1967, 70 % entre 1986 et 1989 (PNUD, 1992).

Dans les petites plantations surtout, elles constituent la principale source de la main-d'oeuvre (FAO, 1986). Mais malheureusement, les femmes malgré l'importance de leur présence dans la production agricole, ne bénéficient pas de cette main-d'oeuvre de façon significative.

Comme l'a mentionné HOUNDEKON (1986), on distingue plusieurs sortes de main-d'œuvre :

- * main-d'oeuvre familiale
- * main-d'oeuvre salariée
- * Aide et Entraide

Ceci permet de comprendre avec ALBERT (op. cit), que l'accès à la main-d'oeuvre familiale est limité chez les femmes car seules celles ayant des enfants non mariés et non scolarisés en bénéficient de façon significative.

Pour d'autres auteurs, notamment HOUNDEKON (op. cit), les filles travaillent le plus souvent avec leur mère et les garçons avec leur père. Or, selon la même source, il n'est pas fréquent que ces filles se retrouvent pendant la même période chez leur mère, car elles se marient précocement (14 à 16 ans).

On peut donc estimer qu'il reste à la femme l'opportunité d'accès à la main-d'œuvre salariée mais force est de constater que l'accès à la main-d'oeuvre salariée est lié à la capacité financière des femmes. C'est certainement ce que BIAOU (1991) a montré en affirmant que, si les femmes disposaient des moyens financiers, elles allaient utiliser entièrement cette main-d'œuvre. Ce point de vue se renforce très bien lorsqu'on se réfère à la réflexion de ALIDOU-DEEN et COMLANVI (1992). En effet ces auteurs estiment que la femme rurale en général ne dispose pas de revenu propre bien qu'elle prenne part à toutes les actions génératrices de revenu de la famille.

L'étude des sociétés africaines par plusieurs auteurs a montré que l'aide et l'entraide sont d'une importance non négligeable dans l'agriculture. Mais selon HOUNDEKON (op. cit) cette aide n'est souvent demandée et reçue par les femmes que surtout pendant les périodes de maternité.

Ainsi, comme le pense GUYER (cité par la FAO, 1988), d'une manière générale, pour les femmes, les possibilités de mobilisation de la main-d'oeuvre sont donc beaucoup plus limitées que pour les hommes.

1.3.4- ACCES AUX CREDITS

Le problème essentiel du crédit en Afrique noire est celui des garanties (BELLONCLE 1979). Ce point de vue a été partagé par DROY (1990) dont les recherches ont abouti au fait que le crédit n'est accordé qu'à ceux qui ont la possibilité de pratiquer les cultures de rente. On pourrait ajouter aussi à ce constat des deux chercheurs que l'appartenance à un groupement constitue parfois une condition d'accès aux crédits.

Or, ALIDOU-DEEN et COMLANVI (1992) ont montré que les femmes sont encore en marge des groupements, car c'est seulement 1 % de la population féminine active qui y adhère.

Plusieurs études dont celle de LELART (1990) ont montré que les sources de financement des activités génératrices de revenu des femmes restent les structures informelles de mobilisation de l'épargne et de distribution de crédit que sont les tontines et les gardes-monnaie. Mais il faut remarquer que les opérateurs de finance informelle ne peuvent affecter que la vitesse de circulation de la monnaie, puisque selon ce dernier, la finance informelle est basée exclusivement sur la monnaie fiduciaire et ignore la monnaie scripturale et les titres de créance. Il conclut que les finances informelles sont exclues des intermédiations financières créatrices de monnaie.

Ainsi, l'accès au crédit par les femmes semble être lié à plusieurs autres facteurs mais essentiellement à la propriété foncière.

Notre étude permettra d'infirmier ou de confirmer cette hypothèse

CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE

Ce chapitre présente la zone et les villages d'étude, les méthodes de collecte et d'analyse des données.

2-1 Choix de la zone d'étude

Nous nous sommes rapprochées de la Direction Générale du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) Atlantique où nous espérons obtenir certaines statistiques sur la répartition des paysans par sexe et par sous-préfecture. Ces documents pouvaient nous aider à repérer la sous-préfecture où le pourcentage de femmes dans l'agriculture serait élevé. Notre objectif n'a pas été atteint, car aucune étude n'a été faite dans ce sens.

C'est suite à des entretiens avec plusieurs agents du CARDER dont la responsable de la section "intégration de la femme rurale au processus de développement" que nous avons été inspirée pour le choix de Toffo.

En effet, plusieurs critères ont permis de sélectionner cette zone. Il s'agit de l'existence de la contrainte terre, de l'existence du travail de la terre comme activité principale des femmes, et de l'existence d'une structure d'encadrement et de crédit.

Les publications disponibles dans les bibliothèques et centres de documentations sur le foncier ont permis de constater que le sud du Bénin répond mieux à l'ensemble de ces critères.

Ainsi, tenant compte de nos connaissances antérieures sur certaines localités du département de l'Atlantique, des problèmes de communication et des moyens limités, nous avons porté notre choix sur la sous-préfecture de Toffo.

2-2 Choix des villages

La sous-préfecture de Toffo comporte dix communes dont une commune urbaine. Parmi les communes rurales celle de Agué fait l'objet de notre étude. Les villages Sèdjè, Agué et Takon ont été choisis en concertation avec des agents du CARDER du secteur de Toffo, spécialistes des organisations paysannes; ceux-ci ont une bonne connaissance du milieu pour avoir travaillé plusieurs années avec les paysans, les groupements de femmes. Ils les connaissent mieux aussi bien à travers leur dévouement au travail que leur disponibilité à collaborer.

2-3 Echantillonnage

Il a été constitué de façon aléatoire. D'abord une liste de femmes par village a été établie avec l'aide des chefs de village, des spécialistes des organisations paysannes et des notables du village, parce qu'ils avaient trouvé un intérêt à notre recherche.

L'échantillon a été constitué au hasard à partir de cette liste, toutes remplissaient les critères de sélection(cités plus haut). La taille de l'échantillon a été limitée à 35 compte tenu des moyens financiers dont nous disposons.

2-4 Méthode de collecte des données

En tenant compte des objectifs que nous nous sommes fixés nous avons fait référence à deux principales méthodes de collecte de données. Il s'agit d'abord du questionnaire appuyé des interviews informelles de certaines personnes des deux sexes sur la compréhension de certaines situations qui nous paraissaient pertinentes à analyser. Ensuite, différents rapports, thèses et mémoires disponibles à la Faculté des Sciences Agronomiques et à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Politiques qui ont abordé les aspects de cette recherche ont été exploités.

Des données ont été également obtenues de la documentation de la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) de la localité, ainsi que des spécialistes dans ce domaine.

2-5 Outils d'analyse

Les données ont été saisies sur micro-ordinateur en DBASE III PLUS qui est un gestionnaire de base de données et le traitement en SPSS qui est un logiciel statistique.

Les statistiques descriptives (moyennes, fréquences, etc.) ont été utilisées pour analyser les données.

Le test de χ^2 de Pearson permettra de déterminer les liens entre les variables. La statistique X^2 est calculée de la manière suivante. Soit le tableau de contingence représenté par le tableau 1. Les modalités de la première variable (premier

caractère) correspond aux lignes et les modalités de la seconde variable correspond aux colonnes. La colonne Total et la ligne Total correspondent respectivement aux totaux marginaux du premier caractère (ligne) et du deuxième caractère (colonne). Pour la modalité i du caractère 1 (ligne i), le total marginal est R_i . Pour la modalité j du caractère 2 (colonne j), le total marginal est C_j . N_{ij} est le nombre d'individus correspondant à la modalité i pour le caractère 1 et la modalité j pour le caractère 2.

Présentation d'un tableau de contingence

	Colonne j	Total
	..			
Ligne i		N_{ij}		R_i
.				
.				
.				
Total		C_j		N

Si les deux variables sont indépendantes, la probabilité pour qu'un individu ait la modalité i pour le caractère 1 et la modalité j pour le caractère 2 est égale à:

$$P_{ij} = (C_j/N) * (R_i/N)$$

avec N = effectif total

Le nombre espéré ou théorique (si l'hypothèse d'indépendance est vérifiée) de ces individus est égal à $N_{ijt} = P_{ij} * N = (C_j * R_i) / N$.

La statistique X^2 calculée de Pearson (X^2_c) est donnée par l'expression:

Somme $[(N_{ijt} - N_{ij})^2 / N_{ijt}]$. Si r est le nombre de modalités du caractère 1 et c le nombre de modalités du caractère 2, le nombre de degrés de liberté associé à la statistique calculée est $(r-1) * (c-1)$.

Pour le test d'indépendance, nous avons choisi un niveau de signification égal à 5%. Si la valeur de X^2_c est inférieure à celle lue sur la table pour le seuil de signification choisi et le nombre de degrés de liberté approprié, la différence entre les valeurs espérées et les valeurs observées n'est pas significative. L'hypothèse d'indépendance ne peut donc être rejetée, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de relation entre le caractère 1 et le caractère 2. Lorsque X^2_c est supérieure X^2 lue, on conclut à l'existence de relation entre les deux caractères.

2-6 Limitation

Dans le milieu rural, il est souvent difficile d'avoir des données exactes sur l'utilisation des ressources telles que la terre, la main-d'oeuvre et le crédit.

Pour la main-d'oeuvre agricole, les agricultrices, compte tenu de leur situation d'analphabètes, et surtout de la non reconnaissance de l'utilité d'une évaluation du coût de production, n'arrivent pas à dénombrer avec exactitude le nombre de personnes engagées dans les travaux lors de la saison écoulée et même de la saison en cours étant donné qu'elles ne travaillent pas au même moment.

Il en est de même des coûts en nature de main-d'oeuvre, car généralement elles préparent et n'arrivent pas à évaluer le montant du repas. Aussi, est-il difficile de connaître leur dotation en terre car :

- d'abord elles ne veulent plus être victimes d'une expropriation comme ce fut le cas de la forêt classée de la Lama;

- ensuite elles n'ont pas une idée exacte de l'unité de mesure des surfaces, ce qui fait que les données pourraient être quelque peu biaisées.

Enfin elles ne se donnent pas la peine de connaître avec exactitude la durée des tontines et le montant cotisé à une date donnée car la tontine s'étend parfois sur plusieurs années.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE III : DESCRIPTION DU MILIEU ET CARACTERISQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES FEMMES ENQUETEES

3.1. Caractéristiques de la zone et du village d'étude

3.1.1. Milieu physique

Le Département de l'Atlantique avec une superficie de 3222 km², représente 2,86 % du territoire national. Il est limité au nord par le secteur central de la grande dépression de la Lama, au Sud par l'océan Atlantique à l'Est par le fleuve Ouémé et à l'Ouest par le fleuve Couffo. Il bénéficie d'un climat subéquatorial à deux saisons: alternant deux saisons sèches, une grande saison des pluies d'Avril à Juillet suivie d'une petite saison sèche d'Août à Septembre, puis une petite saison pluvieuse d'Octobre à Novembre suivie d'une grande saison sèche de Décembre à Mars.

Le département de l'Atlantique compte 1.066.373 habitants soit 22 % de la population du Bénin selon le recensement de 1992 et sa densité est de 322 habitants au km².

Le secteur du développement rural¹ de Toffo, situé dans la partie septentrionale du département de l'Atlantique, a une superficie de 515 km² et est limité au Nord par la Sous-préfecture de Zogbodomè, à l'Est par la Sous-préfecture de Zè et le lac Ihan et à l'Ouest par le Couffo servant de frontière naturelle avec le département du Mono. La population d'après le recensement de 1992 est de 59.900 habitants dont 54.496 représente la population agricole, soit 90,97 % de la population totale ce qui témoigne du caractère rural affirmé de la zone. Les

¹ le secteur du développement rural est une division territoriale des services du CARDER au Bénin.

superficies cultivables sont estimées à 30.800 ha sur 51.500 ha que comporte le territoire (Source CARDER Atlantique).

3.1.2. Végétation et sols

La pédologie est caractérisée par des sols ferralitiques appauvris dans la région de Ouegbo, Agbotagon et de Djanglanmè ; des sols ferrugineux tropicaux lessivés hydromorphes au sud de la région de Sèhouè puis le long de la dépression de la Lama, des sols hydromorphes à gley et pseudogley le long du fleuve Couffo et enfin les vertisols dans la région de Sèhouè et de Kpomè. Une savane herbacée et arbustive domine dans la sous-préfecture de Toffo. Elle est entrecoupée par endroit:

- des reliques de forêt classée
- des plantations privées et tectona grandis
- de la dépression de la Lama

3.1.3. Milieu humain

La population de la sous-préfecture est de 63.601 habitants (estimation au taux de 2,8 % par rapport au recensement de 1993) dont environ 95 % constitue la population agricole. La densité est de 123 habitants par km². La population de Toffo a été trop mélangée au cours des installations successives. Les Aïzo, ethnie dominante, leurs alliées Mahi, les Fon, et leurs esclaves yoruba de même que les Adja sont devenus propriétaires de terre. Seuls les Holli venus de Pobè se sont installés depuis plus de 15 à 20 ans dans la lama et n'ont pas trouvé de terre en propriété. Les groupes sociaux les plus importants sont les Aïzo, les Tori. On y rencontre également les Fon, les Adja et les Holli. Malgré l'existence d'un grand

nombre de chrétiens, la population de Toffo reste très attachée aux traditions animistes.

3.1.4. Infrastructures socio-économiques et culturelles

Les infrastructures socio-économiques et culturelles se présentent comme suit:

Sur le plan économique, en dehors de la voie bitumée inter Etat de 20 km qui traverse la sous-préfecture (Ouagbo - Sèhouè), il existe quelques voies latérisées qui sont:

^{Houègbè} Ouagbo-Toffo	13 km
Toffo - Se	10 km
Ouagbo-Damè	12 km

Il y a aussi la route reliant le sous secteur à Allada en passant par ^{Ayè} Ayè, de même que celle qui traverse Lon Agonmè à Kpomassè et celle conduisant à Ouagbo en passant par le secteur.

Sur le plan socio-culturel, mis à part les Holli installés dans des habitats sommaires, les habitats sont pour la plupart regroupés. Des maisons y sont en banco et les toitures en paille. Elles sont entourées d'arbres fruitiers et d'essences forestières. Les paysans qui par ailleurs cultivent dans la lama y disposent d'un campement.

Toffo dispose d'un monastère, des églises, des Couvents du culte Vodoun, d'une gare de l'Organisation Commune Bénin Niger (OCBN), d'un bureau de sous-préfecture, d'un bureau et d'un logement du Centre Action Régionale pour le développement Rural, des bureaux et logements abritant le projet bois de feu et reboisement de la lama; une gendarmerie, une station SONACOP, une pharmacie privée, un centre de santé, des écoles et un Collège d'Enseignement Général.

Il est à remarquer qu'à Toffo, le problème d'eau se pose avec acuité, car la population continue de boire l'eau de marre. Il n'y a pas de service d'électricité. L'alimentation en eau se fait mais dans une moindre mesure car priorité a été donné aux autorités administratives néanmoins le service n'est pas assuré convenablement.

En dehors des jours de marché de Ouagbo, de Sèhouè, de Sey, de Toffo, les déplacements au niveau de la sous-préfecture se font difficilement et par conséquent un moyen de déplacement sur une longue distance constitue un goulot d'étranglement important pour la population en ce sens qu'ils occasionnent une perte de temps énorme pour la population surtout lorsqu'elle est contrainte à faire ses déplacements à pieds.

Entre autre, Toffo est arrosé par deux cours d'eau importants qui sont les fleuves Couffo et le lac Hlan (1,65 km²).

3.2. Caractéristiques socio-économiques des femmes enquêtées.

Les femmes s'occupent essentiellement du travail de la terre. Les activités secondaires sont : la transformation des produits agricoles, le commerce et l'élevage.

La superficie emblavée par la femme est en moyenne de 1 ha environ et le nombre moyen de parcelles est de 2. Les terres cultivées sont pour 17% fertiles, 52% peu fertiles et 31% pas fertiles, ce qui sans doute influence les rendements. Plusieurs raisons expliquent cette réalité: d'abord la multiplicité des cultures pratiquées sur la même parcelle, ensuite l'irrégularité des jachères et enfin la rareté de l'utilisation des engrais qui ne favorise guère la correction de la non fertilité des sols.

En général, parmi les cultures pratiquées, le maïs et le manioc dominent puisque ces deux cultures constituent la base de l'alimentation de la région. C'est donc dans le souci d'assurer l'alimentation de leur famille que les femmes classent au premier rang le maïs et le manioc. On dénombre au total 71 parcelles dans l'échantillon. Parmi celles-ci, le maïs occupe 55%, le manioc 52% pour la grande saison des pluies en 1995 et respectivement 63% et 48% pour la petite saison des pluies de la même année².

Des fruitiers sont aussi importants surtout l'ananas et la banane. Mais ces cultures sont surtout pratiquées par les hommes et elles constituent une source de richesse énorme puisque les femmes qui arrivent à s'adonner à ces cultures ont un

² A cause des associations de cultures les totaux sont supérieurs à 100%

revenu agricole relativement élevé. Pendant l'année 1995, 1,4% des parcelles portent la banane et l'ananas pour la grande saison des pluies et pour la petite saison sèche.

La tomate, le piment, l'arachide et le haricot qui permettent d'avoir un revenu à court terme et permanent dans l'année ne sont pratiqués par les femmes qu'en faible quantité. Ceci peut s'expliquer en partie par l'existence de multiples associations de cultures. En effet, quatre cultures en moyenne sont portées sur la même parcelle au cours de la même période.

Malgré les difficultés rencontrées par les femmes, quelques-unes arrivent à vendre le surplus de leur récolte pour se faire un revenu.

Selon le tableau n°3, pendant la grande saison, 24 femmes sur 35 sont arrivées à vendre une partie de leur récolte pour la campagne 1995 tandis qu'on en compte 15 pour la petite saison. Les recettes s'élèvent à moins de 5000 F CFA pour deux femmes soit environ 9% pour la grande saison et pour une femme soit environ 7 % pour la petite saison.

Dans le même temps, 13 femmes soit 54 % pendant la grande saison et 9 femmes soit 60 % pendant la petite saison ont atteint et même dépassé la somme de 20.000 F CFA.

L'état des sols et les moyens utilisés par les femmes expliquent bien les résultats qu'elles obtiennent. En effet, les femmes comme les hommes continuent d'utiliser les moyens rudimentaires dans la production. Il s'agit de la houe et du coupe-coupe.

Une femme a en moyenne deux houes et un coupe-coupe. Tout ceci explique la pénibilité du travail des femmes. Aussi faut-il ajouter que généralement ces houes et coupe-coupe sont amortis, pourtant les femmes continuent de les utiliser faute de moyens financiers.

En plus de la pauvreté des sols, les femmes emblavent des superficies réduites ; 15 femmes sur 35 soit environ 43 % ont une superficie supérieure à 1 ha; puis 4 femmes sur 35 soit 11 % environ ont encore des superficies inférieures à 0,5 ha voir tableau n°2;

Parmi les 35 femmes de l'échantillon, on distingue 24 femmes mariées soit environ 69 %, 3 divorcées soit 9 % environ, 8 veuves soit 23 %. Au nombre des mariées, 13 ont au moins une co-épouse et une en a 7. C'est ce qui explique, l'idée que, la polygamie rend la main-d'oeuvre familiale disponible persiste encore dans nos traditions.

Le tableau n°10, montre que 11 femmes sont chefs de ménage soit un pourcentage de 31%, tandis que 24 sont épouses du chef de ménage soit 69% de l'échantillon..

Malgré les nombreuses difficultés auxquelles les femmes sont confrontées dans leur travail elles constituent le moteur des ménages, car non seulement elles travaillent la terre, mais elles se donnent aussi aux activités extra agricoles, sources de revenus permanents et de ce fait, contribuent pleinement à la vie de leur foyer.

Parlant d'activités extra agricoles, les tableaux n°4 et n°8 nous permettent de distinguer les activités telles que le commerce, la transformation et l'élevage.

La transformation domine avec 66% de femmes pour la campagne agricole de 1995. De plus, on constate selon le tableau n°4 que la transformation procure plus de revenu aux femmes car 56% des femmes ont un revenu supérieur à 20.000 F CFA pour la grande saison et 52% des femmes pour la petite saison.

Les produits les plus transformés sont le maïs, le palmier à huile, le manioc ; les produits de transformation sont l'akassa, l'huile de palme, le sodabi (alcool local obtenu à partir de la distillation du vin de palme) et le gari. Les femmes fabriquent rarement le sodabi et quand elles le font c'est souvent en collaboration avec leur mari. Le gari et l'akassa sont écoulés localement. L'huile, le gari sont produits en grande quantité en saison morte et sont écoulés sur les marchés de Sey, de Ouègbo et de Sèhouè.

Les freins à la transformation sont le manque de trésorerie courante pour l'achat au comptant des matières premières, la pénurie de maïs en période de soudure. Pour ce fait, elles s'approvisionnent à Bohicon. Mais la mauvaise qualité du maïs, les méventes de produits périssables et les variations imprévisibles de cours et enfin l'absence d'eau rend les transformations pénibles.

Le commerce n'est pas négligeable car 43% des femmes en tirent un revenu supérieur à 20.000 F CFA pour la grande saison, tandis que pour la petite saison 33% des femmes ont un revenu supérieur à 20.000F CFA.

Quant à l'élevage, c'est surtout pendant les fêtes ou période de réjouissance que le bétail est vendu. Le tableau n°8 nous permet de comprendre comment les femmes s'intéressent à l'élevage et les différents types d'animaux qu'elles élèvent: On distingue les caprins qui intéressent 24 % des femmes, les ovins 8%, les volailles 49 % et les porcins 19 %. On en déduit que l'élevage des volailles intéresse un peu moins de la moitié des femmes.

Les femmes ont expliqué que la raison pour laquelle l'élevage des caprins, ovins et porcins cause des problèmes est que les animaux meurent en grand nombre, suite à des épidémies périodiques, faute d'entretien, et de suivi de spécialistes (agent de CARDER).

Tableau N°1 : Répartition des femmes selon le nombre de parcelles

Statistiques	Nombre de parcelles				Total
	1	2	3	Plus de 3	
Effectif des femmes	12	16	5	2	35
Pourcentage des superficies	34,3	45,7	14,3	5,7	100

(Source, enquête 1996)

Tableau N° 2 : Répartition des femmes selon les superficies emblavées

Statistiques	Superficies emblavées			Total
	Moins 0,5	0,5-1	1-3	
Effectif des femmes	4	16	15	35
Pourcentage des superficies	11,4	45,7	42,9	100

(Source, enquête 1996)

Tableau N° 3 : Répartition des femmes selon le montant du revenu agricole

Revenu agricole (F CFA)	Grande saison 95		Petite saison 95	
	Nombre de femmes	Pourcentage des femmes	Nombre de femmes	Pourcentage des femmes
Moins de 5000	2	8,33	1	6,66
5000-10.000	3	12,5	1	6,67
10.000-15.000	4	16,67	1	6,67
15.000-20.000	2	8,34	3	20
20.000 et plus	13	54,16	9	60
Total	24	100	15	100

(Source, enquête 1996)

Tableau N° 4 : Répartition des femmes selon le revenu extra-agricole

Revenu extra-agricole (F CFA)	Grande saison 95		Petite saison 95	
	Commerce	Transformation	Commerce	Transformation
Moins de 5000	3 (14,2)	3 (13,04)	4 (26,66)	2 (8,7)
5000-10.000	4 (19,04)	4 (17,40)	3 (20)	2 (8,7)
10.000 - 15.000	3 (14,28)	3 (13,04)	2 (13,33)	3 (13,04)
15.000 - 20.000	2 (9,52)		1 (6,66)	4 (17,4)
20.000 et plus	9 (42,85)	13 (56,52)	5 (33,33)	12 (52,17)
Total	21 (100)	23 (100)	15 (100)	23 (100)

(Source, enquête 1996)

Tableau N° 5 : Répartition des femmes selon le nombre de houes utilisées

Effectif des femmes	Nombre de houes					Total
	1	2	3	4	5	
	16	10	4	3	2	35
Pourcentage des femmes	45,7	28,6	11,4	8,6	5,7	100

(Source, enquête 1996)

Tableau N° 6 : Répartition des femmes selon le nombre de coupe-coupe utilisé

Effectif des femmes	Nombre de coupe-coupe			Total
	0	1	2	
		1	28	6
Pourcentage des femmes	2,85	80	17,15	100

(Source, enquête 1996)

Tableau N° 7 : Répartition des femmes selon la fertilité des sols

Fertilité	Fertile	Peu fertile	Pas fertile	Total
Effectif des femmes	6	18	11	35
Pourcentage des femmes	17,1	51,4	31,4	100

(Source, enquête 1996)

Tableau N° 8 : Répartition des femmes selon le type d'élevage

Type	Caprin	Ovin	Volaille	Porcin
Effectif des femmes	12	4	24	9
Pourcentage des femmes	24,5	8,2	49	18,4

(Source, enquête 1996)

Tableau N° 9 : Répartition des femmes selon leur situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Mariée	Divorcée	Veuve	Total
Effectif des femmes	24	3	8	35
Pourcentage des femmes	68,6	8,6	22,8	100

(Source, enquête 1996)

Tableau N°10 : Répartition des femmes selon leur position dans le ménage

Position dans le ménage	Chef de ménage	Epouse du chef de ménage	Total
Effectif des femmes	11	24	35
Pourcentage des femmes	31,4	68,6	100

(Source, enquête 1996)

Tableau N° 11 : Répartition des femmes selon le nombre de coépouses

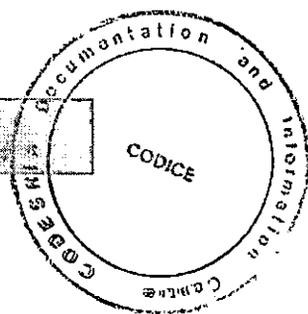
Nombre de coépouses	0	1	2	7	Total
Effectif	22	8	4	1	35
Pourcentage des femmes	62,9	22,9	11,4	2,9	100

(Source, enquête 1996)

Tableau N° 12 : Répartition des parcelles selon les cultures pratiquées

Cultures	Grande saison 1995		Petite saison 1995	
	Nombre parcelles	Pourcentage	Nombre parcelles	Pourcentage
Maïs	39	54,9	44	62,8
Manioc	37	52,1	34	47,9
Haricot	9	12,70	3	4,2
Patate	0	0	4	5,6
Tomate	3	4,2	1	1,4
Gombo	1	1,4	4	5,6
Piment	3	4,2	4	5,6
Ananas	1	1,4	1	1,4
Banane	1	1,4	1	1,4
Palmier	2	2,8	2	2,8

(Source, enquête 1996)



4.1. Différents modes d'accès à la terre

On distingue plusieurs modes d'accès à la terre tels que l'héritage, le don, le métayage, le prêt, l'achat et l'emprunt. L'essentiel des définitions de ces différents modes d'accès à la terre sont extraits de BIAOU (1994).

4.1.1. L'emprunt

On appelle emprunt l'utilisation à titre temporaire d'un domaine d'autrui sans contrepartie. L'emprunt au mari est celui par lequel la femme reçoit de son mari une portion de son domaine sur laquelle elle peut porter certaines cultures généralement les cultures vivrières. L'emprunt peut être aussi d'un parent. Dans les deux cas les contraintes d'usage sont les mêmes. Suivant le tableau N° 13, 30 femmes sur 35, soit un pourcentage de 86% environ ont emprunté exclusivement leurs champs quelle que soit l'origine, 4 femmes soit un pourcentage de 11 % ont acheté et emprunté leur terre, tandis que 3 % environ ont exclusivement acheté leur terre. Ceci explique bien que c'est le mode emprunt qui domine car selon les coutumes de la localité chaque époux a le devoir d'attribuer à son épouse juste après le mariage, un lopin de terre ce qui lui permet de mener ces activités agricoles. L'accès à d'autres modes dépend des capacités surtout financières de l'exploitante.

4.1.2. L'achat

L'achat peut être défini comme l'acquisition d'un domaine avec rupture totale et définitive de lien avec le propriétaire vendeur. Il représente le deuxième mode d'accès des femmes à la terre et est faiblement représenté. En effet une seule femme a acheté exclusivement son champ, 4 ont acheté et emprunté.

Au total, environ 3 % des femmes ont accès à la terre par achat (tableau N°13). Selon les femmes toute sorte de cultures peut être portée sur ces parcelles achetées alors que dans le cas de l'emprunt, seules les cultures telles que le maïs, le manioc, le haricot, le piment, le gombo et la tomate peuvent être cultivées sur les parcelles. Les fruits tels que l'ananas, la banane ne sont pas cultivés, ainsi que le palmier qui n'est cultivé que sur les parcelles reçues en propriété.

Selon certaines femmes, si le mode d'achat est faiblement représenté, c'est parce que les vendeurs de domaine sous-estiment la capacité financière des autochtones, ils préfèrent les vendre aux étrangers. Mais la raison fondamentale selon beaucoup d'autres est que la capacité financière des femmes est limitée. Cette dernière raison nous paraît plus réaliste.

4.2. Autres modes d'accès à la terre

L'héritage : on parle de l'héritage lorsqu'il s'agit du partage des domaines paternels aux fils après la mort de leur père : le partage est fait par les oncles ou

autres ascendants ou par les plus âgés des frères. Le système de l'héritage est patrilinéaire. Cependant, selon NEEF (1994) cité par BIAOU (1994) il existe des cas particuliers, mais rares où les filles peuvent accéder aux terres par héritage.

- lorsqu'elles n'ont ni frères ni oncles paternels directs
- lorsqu'elles n'ont aucun frère et que leurs oncles sont indulgents.

Ce cas de figure n'a pas été rencontré dans notre échantillon.

Le don : le don est l'attribution définitive de terre à une personne. Ce mode est rare chez les femmes, et n'a pas été rencontré dans l'échantillon.

Le métayage : il permet aux paysans sans terre de pouvoir travailler sur un domaine d'autrui. Ce dernier reçoit en contrepartie une part de la récolte. C'est sans doute cette obligation qui bloque l'accès des femmes à ce mode.

Le gage : il permet aux gagistes de mener ses activités sur un domaine du gageur jusqu'à ce qu'il éteigne sa dette. Les femmes sont réticentes à ce mode, car elles n'arrivent pas à satisfaire les conditions exigées par les propriétaires.

Le zounda : c'est le droit d'usus donné à un bénéficiaire sur un domaine durant une période précise souvent courte (2 à 3 ans) contre paiement d'une rente en nature ou en espèce.

Tous ces modes d'accès même s'ils existent dans la localité sont rares voir même inexistantes chez les femmes car parmi la population enquêtée, aucune d'elle n'en n'a accès.

4.3. Mode d'accès à la terre et superficies emblavées

Les superficies emblavées s'étendent de 0,4 ha à 3 ha.

L'observation du tableau N°14 nous permet de constater que 87 % des parcelles sont empruntées; parmi celles-ci, 59 % sont de moins de 1 ha tandis que 41 % sont de plus de 1 ha. Quant aux parcelles achetées, 80% sont de moins de 1 ha tandis que 20% sont en dessous de 1 ha.

Du fait que les femmes manquent généralement de moyens financiers pour acheter des terres, l'emprunt auprès du mari semble le mode d'accès à la terre dominant chez les femmes. Cependant, le X^2 de Pearson calculé est de 1,25; ce qui est inférieur à la valeur théorique lue sur la table X^2 avec 5 % d'erreur et 1 degré de liberté (tableau 14) qui est égale à 3,84. Il n'y a donc pas de lien entre les variables superficie de terre emblavée et mode d'accès à la terre.

Tableau N° 13 : Répartition des femmes selon le mode d'accès à la terre

Statistiques	Modes d'accès à la terre			Total
	Achat	Achat- Emprunt	Emprunt	
Effectif des femmes	1	4	30	35
Pourcentage des femmes	2,85	11,43	85,71	100

(Source, enquête 1996)

Tableau N° 14 : Répartition des parcelles selon le mode d'accès à la terre et les superficies emblavées

Superficie emblavée (ha)	Mode d'accès		Total
	Achat	Emprunt	
Moins de 1ha	4	20	24(61,53)
1ha et plus	1	14	15(38,47)
Total	5(12,83)	34(87,17)	39 (100)

(Source, enquête 1996)

X^2 calculé = 1,25

CHAPITRE V : ACCES A LA TERRE ET CREDIT AGRICOLE

Le mot crédit vient du latin "credere" qui signifie croire. Faire crédit à équivaut en français à "faire confiance à".

De façon générale, le crédit est une avance sous forme d'argent ou en nature destinée à des fins de consommation de production, de commerce, ou d'investissement, remboursable en totalité ou en fraction à une ou plusieurs échéances données. Le montant remboursé est en général majoré d'une somme (appelé intérêt ou rendement sur le capital financier) convenu par les deux parties contractantes.

Le crédit rural ne concerne que l'ensemble des activités économiques agricoles et non agricoles du secteur rural notamment la production rurale, l'artisanat et la transformation des produits primaires.

Le crédit agricole est une composante du crédit rural qui se rapporte à l'ensemble des services financiers qui touchent la production, le stockage, la transformation et la consommation des produits agricoles¹.

Les sources de crédit peuvent être diverses, il s'agit : des tontines, de la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel, du Centre d'Action Régionale de Développement Rural, du mari, des coépouses, des coopératives. Le crédit est nécessaire aux investissements dans les travaux agricoles. Comme le montre le tableau N°15 plus de 94 % des femmes ont besoin d'aide dans les dépenses relatives aux activités agricoles (défrichage, labour, sarclage et récolte).

¹ Ces définitions sont extraites de l'étude de Gauthier BIAOU (1998)

5.1. Crédit formel

5.1.1. Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM)

La CLCAM (Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel) est une coopérative d'épargne et de crédit. Elle est chargée de :

- collecter les dépôts et fonds d'épargne en milieu rural;
- gérer les dépôts et fonds reçus des associations;
- centraliser les demandes de crédits;
- faire des prêts aux adhérents dans les conditions fixées par les statuts.

La CLCAM est la seule organisation qui octroie de crédits formels aux agricultrices. Selon nos investigations, il est à noter que parmi les 95 % de femmes qui ont bénéficié du crédit en espèces, 60 % des femmes déclarent être informées des possibilités d'obtention du crédit CLCAM; 43 % des femmes environ sont informés des conditions d'obtention de ce crédit (Tableaux n°23, 24). Mais malheureusement 10 % seulement des femmes ont accès à ce crédit. Les raisons qui expliquent la réticence des femmes à ce crédit sont multiples. D'abord les tracasseries administratives qui conduisent au placement des fonds constituent une perte de temps énorme aux agriculteurs. Ensuite les délais de remboursement ont été déclarés très courts par la quasi totalité des femmes ce qui entraîne des risques de non remboursement.

Les femmes ont donc besoin d'une source de financement approprié pour leurs activités mais les contraintes que leur impose le crédit CLCAM ne leur permettent pas de s'adonner à ce crédit.

5.1.2. Autres

Le CARDER, les ONG, octroyent également des crédits aux agriculteurs. Pour la campagne 1994-1995, un montant de 1.390.000 F CFA leur a été avancé. Il émane du budget national et est réparti comme suit : 4 gros producteurs, pour une valeur de 750.000 F CFA et 16 petits producteurs 640.000 F CFA (Secteur de Toffo). Les femmes étant exclues de cette catégorie, on comprend bien pourquoi elles ne bénéficient pas de ce crédit. On peut donc dire sans se tromper que les crédits formels essentiels auxquels les femmes ont accès proviennent de la CLCAM.

Des financements peuvent provenir aussi des coépouses, du mari et des coopératives, mais ces sources de financement ne sont pas régulières et représentent une infime partie du financement total.

5.2. Crédit informel

5.2.1. Tontines

La tontine est la forme de crédit la plus fréquente chez les agricultrices. Elle concerne près de 95% des exploitantes .

C'est une forme d'épargne-crédit qui se développe dans le secteur informel et à laquelle s'adonne la quasi-totalité des femmes. Elle se présente sous plusieurs formes: on peut avoir de petites tontines qui durent une ou plusieurs semaines, d'autres un ou plusieurs mois; parfois elles s'étendent sur plusieurs années, compte tenu de la capacité financière de chaque femme et des raisons qui les y motivent. Les femmes s'adonnent à ces tontines tout au long de l'année, ce qui leur permet de s'assurer un revenu aussi petit soit-il pour les dépenses du ménage : achat des ustensiles de cuisine, de tissus, de chaussures etc. Lorsque le montant des tontines devient plus important, il peut servir à l'achat de terre ou à assurer les dépenses en main-d'oeuvre.

Par contre il existe des cas très rares où les femmes n'ont pas besoin de tontines pour assurer les dépenses en main-d'oeuvre et leurs activités génératrices de revenu. Pour notre échantillon, le cas le plus remarquable est celui d'une veuve dont les enfants ont hérité d'une palmeraie, d'une bananeraie, d'un champ d'ananas. Cette dernière vend régulièrement les produits de la plantation, de sorte qu'elle n'a pas besoin d'adhérer à un groupe de tontine avant de mobiliser les fonds nécessaires pour faire face à une dépense. Grâce à ses revenus, elle a pu acquérir un terrain. Il en est de même pour celles qui pratiquent l'élevage intensif. Ces dernières vendent leur volaille et bétail (ovin, caprin) surtout pendant les périodes de fête, ce qui leur permet de réunir les moyens financiers nécessaires pour engager les dépenses en agriculture.

5.3. Superficies emblavées et crédits obtenus

Les difficultés d'avoir une plus grande superficie cultivable (cas de 68 % des femmes) et surtout celles d'avoir la terre en propriété limitent l'accès des femmes aux crédits.

Environ 94 % des femmes déclarent avoir accès aux crédits en espèce (tableau n°16). Les montants obtenus évoluent de moins de 5 000 à plus de 20 000 F CFA.

On constate que les femmes qui ont accès au crédit sont celles qui ont une superficie cultivable au moins égale à 0,5 ha;

Dans la tranche des superficies inférieures à 0,5 ha, 75 % de celles-ci ne s'intéressent pas au crédit.

Dans la tranche des superficies comprises entre 0,5 et 1 ha, environ 19 % des femmes n'ont pas accès au crédit ; 17 % environ dans la tranche de 1 à 1,5 ha n'ont pas accès au crédit.

Enfin 22 % des femmes dans la tranche de plus de 1,5 ha (tableau n° 20) n'ont pas accès au crédit.

Au total, parmi les 9 femmes qui n'ont pas accès au crédit pour la période, 33% ont des superficies supérieures à 1 ha et 66,67% des superficies inférieures à 1 ha ; 54,54 % parmi celles qui ont demandé moins de 20.000 F CFA ont des superficies inférieures à 1 ha tandis que 45,46% ont des superficies supérieures à 1 ha.

Concernant les crédits supérieurs à 20.000 F CFA, 53,33% ont des superficies de moins de 1 ha et 46,67% ont des superficies supérieures à 1 ha.

Cela voudrait dire que les crédits obtenus par les femmes ne servent pas souvent à étendre les superficies cultivables étant donné que les crédits CLCAM sont déclarés insuffisants par la plupart d'elles, ainsi que les délais de remboursement de ces crédits trop courts.

Pour les tontines, les types les plus fréquents sont les tontines à court et moyen terme.

En général, selon le tableau n°20, les superficies emblavées semblent augmenter, avec les crédits; mais la statistique X^2 de Pearson égale à 0,86 est inférieure à la valeur théorique 5,99 lue sur la table de X^2 au seuil de 5%. Ce qui corrobore plutôt l'hypothèse qu'il n'y a pas de relation entre les superficies emblavées et l'accès au crédit.

5.4 Mode d'accès à la terre et crédits obtenus

Compte tenu des contraintes coutumières qui limitent l'accès des femmes au mode héritage, des difficultés financières qui ne leur permettent pas d'accéder à une plus grande surface cultivable par le mode achat, le mode emprunt continue d'être celui qui permet à la femme d'emblaver une plus grande surface cultivable (tableau N° 14). Or celles qui demandent plus de crédits sont généralement celles qui ont une plus grande surface cultivable; c'est donc ce que confirme le tableau N°22 qui montre que 66 % environ ont accès au mode emprunt et au crédit. Parmi ces dernières plus de la moitié soit 37 % ont reçu un montant de plus de 20 000 F CFA,

On en déduit que le mode d'accès et le crédit sont liés par la superficie car le mode emprunt permet d'accéder à une plus grande superficie et puisque c'est généralement celles qui ont une grande surface qui demandent plus de crédit, le mode d'accès à la terre influence le montant de crédit obtenu.

Tableau N°15 : Répartition des femmes selon qu'elles ont besoin ou non de financement

Besoin	Oui	Non	Total
Effectif des femmes	33	2	35
Pourcentage	94,3	5,7	100

(Source, enquête 1996)

Tableau N°16 : Répartition des femmes selon leur accès à la tontine

Tontine	Oui	Non	Total
Effectif des femmes	33	2	35
Pourcentage des femmes	94,3	5,7	100

(Source, enquête 1996)

Tableau N°18 : Répartition des femmes selon les difficultés d'accès à la terre et au crédit

Institutions de crédit	Difficultés d'accès à la terre		Total
	Oui	Non	
Tontine	7	4	11 (33,3)
CLCAM Parent	1	1	2 (6,1)
CLCAM Tontine	3	2	5 (15,2)
Tontine Parent	9	5	14 (42,4)
CLCAM Tontine parent	1		1 (3)
Total	21 (63,6)	12 (36,4)	33 (100)

(Source, enquête 1996)

Tableau N°17 : Répartition des femmes selon leurs différentes sources de financement

Institution	Tontine	CLCAM/Parent	CLCAM/Tontine	Parent/tontine	CLCAM Tontine Parent	Rien	Total
Effectif de femmes	11	2	5	14	1	2	35
Pourcentage	31,4	5,7	14,3	40	2,9	5,7	100

(Source, enquête 1996)

Tableau N° 19 : Répartition des femmes selon les montants de crédits obtenus et les difficultés d'accès à la terre.

Montant crédit (en F CFA)	Difficulté d'accès à la terre		Total
	Oui	Non	
10.000-20.000	4 (50)	4 (50)	8 (66,66)
20.0000 et plus	3 (75)	1 (25)	4 (33,34)
Total	7 (58,33)	5 (41,67)	12 (100)

(Source, enquête 1996)

Tableau N° 20 : Répartition des femmes selon les superficies emblavées et les montants de crédits obtenus

Superficie emblavée	Crédits obtenus (F CFA)				Total
	0	<5 000	5 000 - 20 000	>20 000	
moins de 0,5 ha					
0,5 - 1 ha	3		1		4 (11,4)
1 ha - 1,5 ha	3	1	4	8	16 (45,7)
1,5 ha et plus	1	1	2	2	3 (17,2)
	2		2	5	9 (25,7)
Total	9 (25,7)	2 (5,7)	9 (25,7)	15 (42,9)	35 (100)

(Source, enquête 1996)

X^2 calculé = 0,86

Tableau N° 21 - *Synthèse* : Répartition des femmes selon les superficies emblavées et les montants de crédits obtenus

Superficie emblavée	Crédits obtenus (F CFA)			
	0	<5 000	20000 et plus	Total
moins de 1ha	0			
1ha et plus	6	6	8	20 (57,14)
Total	3	5	7	15 (42,85)
	9 (25,71)	11 (31,43)	15 (42,86)	35 (100)

Tableau N° 22 : Répartition des femmes selon le mode d'accès à la terre et les montants de crédits obtenus

Mode d'accès à la terre	Crédits obtenus				Total
	Pas de crédit	Moins de 5 000	5 000 - 20 000	20 000 et plus	
Achat				1	1 (2,9)
Emprunt	7	2	8	13	30 (85,7)
Achat emprunt	2		1	1	4 (11,4)
Total	9 (25,7)	2 (5,7)	9 (25,7)	15 (42,9)	35 (100)

(Source, enquête 1996)

Tableau N° 23 : Répartition des femmes selon qu'elles sont informées ou non des possibilités d'octroi de crédit

Statistiques	Informé de la possibilité d'octroi du crédit	
	Oui	Non
Effectif des femmes	21	14
Pourcentage des femmes	60	40

(Source, enquête 1996)

Tableau N° 24: Répartition des femmes selon qu'elles sont informées ou non des conditions d'octroi de crédit

Statistiques	Informé des conditions d'octroi du CLCAM		Total
	Oui	Non	
Effectif des femmes	15	20	35
Pourcentage des femmes	42,9	57,1	100

(Source, enquête 1996)

La main-d'oeuvre agricole est un facteur qui crée des contraintes pour les agriculteurs au niveau des paysans en Afrique (HOUNDEKON 1986). C'est ce qui explique que pour notre échantillon, 100 % des femmes ont répondu avoir des difficultés d'accès à la main-d'oeuvre et plus de 50 % ont avoué que si elles n'ont pas accès à la main-d'oeuvre c'est à défaut d'argent.

Selon Cola cité par Houndékon (op. cit), cette contrainte s'explique par trois faits:

- le caractère saisonnier de l'utilisation de la main-d'oeuvre dans l'agriculture de manière qu'il y a des moments où tout le monde a besoin d'importante main-d'oeuvre au même moment.
- l'allocation du temps de travail aux activités agricoles et extra agricoles
- enfin la division du travail par sexe.

6.1. Main-d'oeuvre familiale

C'est le travail effectué par une ou plusieurs personnes d'une même famille dans le champ d'un membre quelconque de cette famille. Il est exprimé en nombre d'heures ou de jours. C'est le nombre de personnes que la femme est capable de mobiliser pour ses travaux pendant une période bien définie. Pour la plupart des femmes, cette main-d'oeuvre est indisponible puisqu'elle est presque insignifiante par rapport au total de la main-d'oeuvre utilisée par la femme. Celles qui utilisent la combinaison main-d'oeuvre salariée et main-d'oeuvre familiale représentent environ

60 % alors que celles qui utilisent la main-d'oeuvre familiale exclusivement représentent 14 % des femmes. Compte tenu de la taille des ménages qui est d'au moins 6 personnes (tableau n°25), on aurait pu estimer que ce problème ne se poserait pas. La disponibilité potentielle de la main-d'œuvre familiale devrait impliquer son accessibilité.

Mais cette non disponibilité de la main-d'oeuvre familiale pour les femmes se justifie par la précocité dans le mariage des jeunes, surtout les filles et la mobilisation de tous les membres de la famille pendant les périodes d'activités intenses de semis, de sarclage et de récolte dans le champ du père de famille.

La conséquence qui découle de cette pratique, est que la femme ne revient dans son champ qu'après avoir achevé les travaux dans le champ de son mari; ce qui provoque souvent des décalages entre le temps normal où les activités devraient être menées et le temps où elles sont effectivement menées. Puisque les femmes n'ont souvent pas les moyens de se faire aider, ces pratiques limitent souvent chez certaines femmes les superficies emblavées.

Pour la grande comme pour la petite saison 1995, 54 % de femmes environ ont pu se faire aider et ont mobilisé moins de 10 personnes. Il faut aussi signaler que ces personnes ne travaillent pas toujours au même moment ni pour la même activité

6.2. Main-d'oeuvre salariée

La dépense en main-d'oeuvre salariée est la somme déboursée par la femme pendant une période en rémunération du service rendu par autrui sur son champ.

Le nombre de femmes(21) ayant effectué des dépenses comprises entre 10.000 F CFA et 50.000 F CFA, pour les travaux agricoles pendant la campagne 1995 est élevé et représente 60 % du nombre total des femmes enquêtées. Celles qui ont effectué des dépenses de plus de 50.000 F CFA sont au nombre de 7 et représentent 20 % du total des femmes.

De même, celles qui ont dépensé moins de 10.000 F CFA sont au nombre de 7 et représentent 20 % du total des femmes.

Au total, 80% des femmes ont dépensé plus de 10 000 F CFA en main-d'œuvre salariée pour la campagne 1995. Or 43 % ont obtenu des crédits dont les montants dépassent 20000 F CFA;

Par contre, 26 % des femmes ont obtenu des crédits dont les montants varient entre 5 000 et 20 000 F CFA. On en déduit que les montants des dépenses effectuées dépassent largement les crédits obtenus.

Par ailleurs, le revenu des activités extra-agricoles est aussi d'une grande importance dans le financement de la main-d'oeuvre salariée selon la déclaration des femmes.

Il s'agit de l'élevage, du petit commerce et de la transformation des produits agricoles.

Le petit commerce dure tout le temps mais la transformation est plus intense pendant la période de soudure.

Pour la campagne 1995, environ 55 % ont encaissé plus de 20.000 F CFA (tableau n°4) pour la transformation et 38 % ont encaissé le même montant pour le petit commerce.

Selon la déclaration des femmes, les revenus des activités extra-agricoles complètent les crédits et permettent de faire face aux dépenses en main-d'oeuvre qui parfois dépassent 50.000 F CFA (Tableau N° 28).

6.3. Mode d'accès et dépenses en main-d'oeuvre

Le tableau n°26 nous permet de constater que 60% des femmes se retrouvent dans la catégorie de celles qui ont dépensé entre 10.000 et 50.000 F CFA avec 48 % pour le mode emprunt exclusif. Aussi pour ce dernier mode, environ 66 % des femmes ont-elles dépensé plus de 10.000 F CFA et 17 % plus de 50.000 F CFA en main-d'oeuvre salariée pour la campagne 1995.

L'observation de ce tableau nous confirme que le montant des dépenses engagées dépend de la capacité financière des femmes, puisque parmi celles qui ont acheté exclusivement ou celles qui ont associé achat et emprunt, aucune femme n'a dépensé moins de 10.000 F CFA.

6.4. Mode d'accès à la terre et nature de la main-d'oeuvre agricole

utilisée par les femmes

Les femmes utilisent des combinaisons de main-d'oeuvre. On distingue: la main-d'oeuvre familiale/main-d'oeuvre salariée, la main-d'oeuvre familiale/l'aide et l'entraide, la main-d'oeuvre salariée/l'aide et l'entraide(tableau n°35).

La combinaison la plus utilisée est la main-d'oeuvre salariée/main-d'oeuvre familiale. Elle regroupe 60% des femmes et est répartie entre 5% de celles qui ont exclusivement acheté leur terre, 81% de celles qui ont emprunté leur terre et 14% de celles qui l'ont achetée et empruntée(tableau n°35).

Ainsi présenté, le tableau récapitulatif main-d'oeuvre et mode d'accès à la terre ne nous permet pas d'affirmer l'influence du mode d'accès à la terre sur les formes de main-d'oeuvre utilisées par les femmes.

La statistique X^2 de Pearson calculée est de 1,73 entre ces deux variables. Il est inférieur à sa valeur théorique qui est égale à 5,99 au seuil de 5%. Ce qui montre qu'il n'y a pas de relation entre les formes de main d'oeuvre utilisées et les modes d'accès à la terre.

On remarque que la main-d'oeuvre la plus utilisée par les femmes est la main-d'oeuvre salariée puisqu'elle regroupe plus de 77% des femmes. La main-d'oeuvre de deuxième rang est la main-d'oeuvre familiale, elle regroupe près de 63% des femmes(tableau n°29).

Ainsi, les formes de main-d'oeuvre utilisées par les femmes ne dépendent pas des modes d'accès à la terre .

6.5. Superficies emblavées et main-d'oeuvre salariée

Le tableau n°28 nous montre que toutes les femmes qui ont emblavé plus de 1 ha de superficie ont dépensé plus de 10.000 F CFA en main-d'oeuvre, pour la campagne 1995; par contre, 75 % de celles qui ont emblavé moins de 0,5 ha ont dépensé moins de 10.000 F CFA en main-d'oeuvre et 25 % ont dépensé entre 10.000 et 50.000 F CFA.

Ainsi, les dépenses en main-d'oeuvre évoluent proportionnellement avec les superficies emblavées par les femmes. Ce qui nous permet de dire avec BIAOU (1991) que si les femmes avaient les moyens, elles ne tarderaient pas à utiliser presque entièrement la main-d'oeuvre salariée.

La statistique calculée X^2 de Pearson est égale à 10,62. Ce qui est supérieur à la valeur théorique de 5,99. Ce qui confirme qu'il existe un lien entre les variables dépenses en main-d'oeuvre et superficies emblavées.

Tableau N°25: Répartition des femmes selon la taille des ménages

Taille	1-6	7-13	14 et plus	Total
Effectif des femmes	26	8	1	35
Pourcentage de femmes	74,3	22,9	2,9	100

(Source, enquête 1996)

Tableau N0 35 : Répartition des femmes selon le mode d'accès à la terre et les formes de main-d'œuvre utilisées

Mode d'accès à la terre	Nature de la main-d'œuvre utilisée								Total
	Aide/MO salariée	MO familiale/Aide et entraide	MO salariée/Aide et entraide/MO familiale	MO salariée	Mo familiale/MO salariée	MO familiale/Aide	MO salariée/MO familiale	MO salariée/Aide	
Achat							1		1 (2,9)
Emprunt	3	1	1	1	4	1	17	3	30 (85,7)
Achat et emprunt				1			3		4 (11,4)
Total	3 (8,6)	1 (2,9)	1 (2,9)	2 (4 (11,1)	1 (2,9)	21 (60,0)	3 (8,6)	35 (100)

(Source, enquête 1996)

X^2 calculé = 1,73

Tableau N°26 : Répartition des femmes selon les dépenses en main-d'oeuvre et mode d'accès à la terre

Modes d'accès à la terre	Main- d'oeuvre			Total
	Mois de 10.000	10.000-50.000	50.000 et plus	
Achat	0 (0)	2,9 (1)	0 (0)	2,9 (1)
Emprunt	20 (7)	48,6 (17)	17,1 (6)	85,7 (30)
Achat-emprunt	0 (0)	8,6 (3)	2,9 (1)	11,5 (4)
Total	20 (7)	60,0 (21)	20 (7)	100 (35)

(Source, enquête 1996)

Tableau N°27: Répartition des femmes selon la taille des champs et les dépenses en main-d'oeuvre

Superficie emblavée	Main-d'oeuvre salariée			Total
	Moins de 10.000	10.000-50.000	50.000 et plus	
Moins de 1 ha	0 (0)	37,1 (13)	0 (0)	57,1 (20)
1 ha-2 ha	20 (7)	20,0 (7)	14,3 (5)	34,3 (12)
2 ha et plus	0 (0)	2,9 (1)	5,7 (2)	8,6 (3)
Total	20 (7)	60,0 (21)	20,0 (7)	100 (35)

(Source, enquête 1996)

X² calculé = 10,62

Tableau N°28 : Répartition des femmes selon les superficies emblavées et les dépenses en main-d'oeuvre

Superficie	Main- d'oeuvre salariée				Total
	0	<10 000	10 000 - 50 000	50 000 et plus	
<0,5	3		1		4 (11,4)
0,5 - 1		2	13	1	16 (45,7)
1 - 1,5			4	2	6 (17,1)
1,5 et plus			4	5	9 (25,7)
Total	3 (8,6)	2 (5,7)	22 (62,9)	8 (22,9)	35 (100)

(Source, enquête 1996)

Tableau N°29 : Répartition des femmes selon le mode d'accès à la terre et la première priorité de main-d'œuvre utilisée

Mode d'accès à la terre	M.O. utilisée			Total
	M.O. familiale	M.O. salariée	Aide et entraide	
Achat/Achat-Emprunt		5		5 (2,9)
Emprunt	5	22	3	30 (85,7)
Total	5 (14,28)	27 (77,15)	3 (8,57)	35 (100)

(Source, enquête 1996)

Tableau N°30 : Répartition des femmes selon le mode d'accès à la terre et la deuxième priorité de main-d'œuvre utilisée

Mode d'accès	Main-d'oeuvre familiale	Main-d'oeuvre salariée	Aide et entraide	Total
Achat-Achat/Emprunt	5			5 (2,9)
Emprunt	18	7	5	30
Total	23 (65,71)	7 (20)	5 (14,29)	35 (100)

(Source, enquête 1996)

Tableau N°31 : Répartition des femmes selon les superficies de terre emblavées et main d'œuvre prioritaire utilisée par les femmes

Superficie emblavée	Main-d'œuvre utilisée			Total
	M.O. familiale	M.O. salariée	Aide et entraide	
moins 0,5 ha	1	1	2	
0,5 - 1 ha	3	12	1	4 (11,4)
1 ha - 1,5 ha		6		16 (45,7)
1,5 ha et plus	1	8	3	6 (17,1)
Total	5 (14,3)	27 (77,1)	3 (8,6)	9 (27,7)

(Source, enquête 1996)

Tableau N°32: Répartition des femmes selon les superficies de terre emblavées et main d'œuvre deuxième ordre utilisée par les femmes

Superficie emblavée	Main-d'œuvre				Total
	Pas de M.O.	M.O. ¹ . familiale	M.O. salariée	Aide et entraide	
Moins de 0,5 ha		1	2	1	4 (11,4)
0,5 - 1 ha		10	4	2	16 (45,7)
1 - 1,5 ha		6			6 (17,1)
1,5 ha et plus	1	5	1	2	9 (25,7)
Total	1 (2,9)	22 (62,9)	7 (20,0)	5 (14,3)	35 (100)

(Source, enquête 1996)

¹ M.O : main-d'œuvre

Tableau N°33: Répartition des femmes selon la nature de main-d'oeuvre existant dans le village

Nature de la main-d'oeuvre	familiale-salariée-aide	familiale - salariée - aide - permanente	Total
Effectif des femmes	31	4	35
Pourcentage	88,6	11,4	100

(Source, enquête 1996)

Tableau N°34: Répartition des femmes selon la main-d'oeuvre utilisée par les femmes

Main-d'oeuvre utilisée	salariée - familiale	autres	Total
Effectif des femmes	21	14	35
Pourcentage	60	40	100

(Source, enquête 1996)

CHAPITRE VII : SYNTHÈSE - CONCLUSION - SUGGESTIONS

Dans la sous-préfecture de Toffo, plus précisément dans la commune de Agué, les femmes s'adonnent aussi bien aux travaux des champs, qu'aux activités génératrices de revenus

Les superficies emblavées par les femmes sont en moyenne de 1 ha environ, et sont acquis pour plus de la moitié par emprunt. La superficie maximale de notre échantillon est de 3 ha et celle minimale est de 0,48 ha..

La dépense minimale engagée pour la main-d'oeuvre est moins de 10.000 F CFA pour la campagne agricole de 1995, et seules les femmes ayant moins de 0,5 ha se retrouvent dans cette catégorie.

Par ailleurs, l'emprunt constitue le mode d'accès à la terre des femmes, et provient surtout du mari. Cependant, les terres provenant d'autres sources offrent aux femmes une plus grande superficie cultivable.

Le mode d'accès à la terre achat permet à la femme d'être propriétaire; il est représenté par 3 femmes sur 35. C'est ce qui justifie leur minorité parmi les bénéficiaires du crédit CLCAM

- 23 % environ des femmes ont accès au crédit CLCAM pour la campagne 1995 (Tableau N° 3), pourtant.
- 60 % déclarent être informées des possibilités d'octroi de ce crédit
- 43 % environ sont informés des conditions d'octroi du crédit.

Le goulot d'étranglement est le problème de garanties qui bloquent l'accès des femmes au crédit. L'ignorance des femmes de l'intérêt et des facilités qu'offre un groupement reste et demeure un handicap sérieux.

La tontine est le seul crédit informel connue et pratiquée par la quasi totalité des femmes. Seules quatre femmes, soit 22,4 % de la population n'ont pas pratiqué de tontine pour la campagne de 1995. C'est donc les tontines qui permettent aux femmes de mener les activités génératrices de revenus et parfois d'acquérir des terres cultivables.

Enfin, les dépenses en main-d'oeuvre évoluent de 10.000 à 60.000 F CFA. Les autres formes de main-d'oeuvre existent mais les femmes n'en bénéficient pas de façon significative. La main-d'oeuvre la plus connue en dehors de la main-d'oeuvre salariée est l'entraide.

Au total, les femmes sont confrontées à des difficultés dont les plus courantes sont l'absence de revenus propres, l'accès très limité au système de crédit, l'absence du droit de propriété foncière, les difficultés d'écoulement des produits agricoles, l'absence de moyens adéquats de stockage, la garde des enfants et les pratiques socioculturelles. Enfin, il est à noter une propension des femmes à s'organiser en structures d'entraide fondées sur le modèle traditionnelle notamment les tontines qui constituent une source de financement d'activités génératrices de revenus, et un important moyen de mobilisation sociale.

Dans le souci d'apporter notre modeste contribution à l'accès de la femme aux ressources productives dans le secteur rural, et pour susciter une meilleure participation de celles-ci au processus de développement économique et sociale, nous suggérons ce qui suit:

- Les ONG, les projets, et le CARDER, doivent faciliter l'accès des femmes à la terre, au crédit et à la main-d'oeuvre agricole par l'organisation de séances périodiques d'information et de sensibilisation des chefs traditionnels, des chefs de famille, des femmes et des pouvoir publics pour rayer les pesanteurs socioculturelles (système d'héritage de terre patriarcal) qui bloquent l'épanouissement des femmes rurales.
- Initier des activités génératrices de revenus et introduire des technologies de production, vulgarisées et appropriées.
- Introduire l'alphabétisation, la post-alphabétisation et la formation en gestion, en éducation sanitaire et familiale des femmes d'une part, la formation des responsables de groupements en gestion coopérative, en comptabilité, en mobilisation sociale, en évaluation et surtout sur des questions de population d'autre part.
- Mettre en place un système de suivi et d'appui-conseil efficace de ces différentes activités afin d'en assurer la pérennité.
- Mettre en place une politique d'intégration des différentes activités des acteurs intervenant dans le processus d'émergence des femmes dans le secteur rural.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des femmes selon le nombre de parcelles

Tableau 2 : Répartition des femmes selon les superficies emblavées

Tableau 3 : Répartition des femmes selon le montant du revenu agricole

Tableau 4 : Répartition des femmes selon le revenu extra-agricole

Tableau 5 : Répartition des femmes selon le nombre de houe utilisé

Tableau 6 : Répartition des femmes selon le nombre de coupe-coupe utilisé

Tableau 7 : Répartition des femmes selon la fertilité des sols

Tableau 8 : Répartition des femmes selon le type d'élevage

Tableau 9 : Répartition des femmes selon leur situation matrimoniale

Tableau 10 : Répartition des femmes selon leur position dans le ménage

Tableau 11 : Répartition des femmes selon le nombre de coépouses

Tableau 12 : Répartition des femmes selon les cultures pratiquées

Tableau 13 : Répartition des femmes selon le mode d'accès à la terre

Tableau 14 : Répartition des femmes selon le mode d'accès à la terre et les superficies emblavées.

Tableau 15 : Répartition des femmes selon qu'elles ont besoin ou non de financement.

Tableau 16 : Répartition des femmes selon leur accès à la tontine.

Tableau 17 : Répartition des femmes selon les différentes sources de financement.

Tableau 18 : Répartition des femmes selon les difficultés d'accès à la terre et aux institutions de crédit.

Tableau 19 : Répartition des femmes selon les crédits obtenus et les difficultés d'accès à la terre.

Tableau 20 : Répartition des femmes selon les superficies emblavées et le montant des crédits obtenus.

Tableau 21 - Synthèse : Répartition des femmes selon le mode d'accès à la terre et les montants de crédits obtenus.

Tableau 22 : Répartition des femmes selon le mode d'accès à la terre et les montants de crédits obtenus.

Tableau 23 : Répartition des femmes selon qu'elles sont informées ou non des possibilités d'octroi du crédit CLCAM.

Tableau 24 : Répartition des femmes selon qu'elles sont informées ou non des conditions d'octroi du crédit CLCAM.

Tableau 25 : Répartition des femmes selon la taille des ménages.

Tableau 26 : Répartition des femmes selon les dépenses en main-d'oeuvre et le mode d'accès à la terre .

Tableau 27 : Répartition des femmes selon la taille des champs et les dépenses en main-d'oeuvre.

Tableau 28 : Répartition des femmes selon les superficies emblavées et les dépenses en main-d'oeuvre.

Tableau 29 : Répartition des femmes selon le mode d'accès à la terre et la première priorité de main-d'oeuvre utilisées.

Tableau 30 : Répartition des femmes selon le mode d'accès à la terre et la deuxième priorité de main-d'oeuvre utilisées.

Tableau 31 : Répartition des femmes selon les superficies emblavées et la main-d'oeuvre prioritaire utilisée par les femmes.

Tableau 32 : Répartition des femmes selon les superficies emblavées et la main-d'oeuvre de deuxième ordre utilisée par les femmes.

Tableau 33 : Répartition des femmes selon la nature de la main-d'oeuvre existant dans le village.

Tableau 34 : Répartition des femmes selon la main-d'oeuvre utilisée par les femmes.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- AGOSSOU, Gaston, Rôle et Place des femmes dans les exploitants agricoles : cas de deux villages de Dassa-Zoumé, Département du Zou - RB, 1992, Thèse d'Ingénieur Agronome-Université Nationale du Bénin Abomey-calavi.
- 2- AHLONSOU, Raphaël, Régime Foncier et utilisation des terres sur le plateau Adja (Province du Mono) cas du village de Gbannavè, 1987, Thèse d'Ingénieur Agronome Université Nationale du Bénin Abomey-calavi.
- 3- ALBERT, Irené- Des Femmes, Une Terre: Une nouvelle dynamique sociale au Bénin- édition L'Harmattan, Paris 1993.
- 4- ALIDOU-DEEN, A., COMLANVI, M. Etude sur la promotion de l'intégration de la femme au processus global de développement, 1992.
- 5- AYENA Jean-Baptiste, Etude socio-économique comparative de la production du coton, de l'arachide et du niébé sur le plateau Adja (Département du Mono). Thèse d'Ingénieur Agronome 1992 - Université Nationale du Bénin Abomey-calavi.
- 6- BELLONCLE, Guy, Quel Développement Rural pour l'Afrique Noire : Réflexion sur l'expérience des zones d'Action Prioritaires Intégrées du Cameroun, nouvelles éditions africaines, Abidjan Cote d'Ivoire, 1979.

7- BIAOU, Gauthier, Régime Foncier et gestion des exploitations agricoles sur le plateau Adja (Bénin), Thèse de doctorat de Troisième Cycle, 1991.

Université Nationale du Bénin Abomey-calavi.

8- BIAOU, Gauthier, Régime Foncier, Crédit Rural et Utilisation des Ressources Productives dans les exploitations agricoles du Département du Mono au Bénin . Thèse de Doctorat d'Etat en Sciences Economiques 1998. Université de Cocody.

9- BIAOU, Gauthier, Régime Foncier, dans le département de l'Atlantique: Fonctionnement, Marché de la terre, litiges-série d'économie et de sociologie rurale- N° 4- Décembre 1994- Université Nationale du Bénin Abomey-calavi.

10- BIAOU, Gauthier, Régime Foncier, dans le département de l'Ouémé: Fonctionnement, Marché de la terre, litiges-série d'économie et de sociologie rurale- N° 1-Janvier 1995 Université Nationale du Bénin Abomey-calavi.

11- BIT, Le développement rural et la femme en Afrique, 1984.

12- BISILIAT, Jeanne, Femme et Politique alimentaire, PUF, Paris 1985.

13- BOSERUP, Ester, La femme face au développement économique PUF, Paris 1970.

14- Conférence mondiale sur la reforme agraire et le développement rural Déc. 1978- J.1979.

- 15- DROY, Isabelle, Femme et Développement Rural édition Karthala, Paris, 1990.
- 16- DISSOU, Machioudi, Participation des femmes aux travaux agricoles sur les périmètres et coopérations d'aménagement rural dans le sud de la RB, communication, 1991 Université National du Bénin Abomey-calavi.
- 17- FASSASSI, Yacouba, Rapport sur l'Etude de l'Economie Nationale: développement récents et perspectives à moyen terme-Présidence de la République -Cotonou Bénin 1993.
- 18- HOUNDEKON, Victorin, Etude de la variabilité des allocations de main-d'oeuvre au niveau des chefs de ménage et à celui de leurs épouses dans l'économie paysanne : Etude du cas de trois villages, 1986, Thèse d'Ingénieur Agronome Université National du Bénin Abomey-calavi.
- 19- ISSAKA, Kassimou, Femmes et accès aux ressources productives(Terre,Crédit et Vulgarisation). Etude du cas de la savane de Lonkly et du plateau de Comè et du département du Mono. Thèse de diplôme d'ingénieur Agronome, FSA, Université Nationale du Bénin Abomey-calavi 1995.
- 20- Le statut juridique de la femme rurale : restriction limitant la participation des femmes au développement rural: Rome -FAO 1980.

21- LELART, Michel, La Tontine: pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement Libbey Londres 1990.

22- Notes d'informations sur les femmes dans l'agriculture, FAO Rome 1983.

23-- PFEIFFER, Verena, Agriculture au Sud du Bénin, Passé et Perspectives, édition L'Harmattan, Paris, 1988.

24-VANDER SCHENK, Suzan, Evolution Historique de l'Orientation du Travail des Femmes du plateau Adja dans le Sud du Bénin, depuis 1900, FAO 1988.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

TABLE DES MATIERES.

DEDICACE	
REMERCIEMENT	
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE	2
1.1 PROBLEME DE RECHERCHE	2
1.2 OBJECTIFS ET HYPOTHESES DE RECHERCHE	3
<i>1.2.1 Objectifs</i>	3
<i>1.2.2 hypothèses</i>	3
1.3 REVUE DE LITTERATURE	4
<i>1.3.1 Rôle de la femme dans l'agriculture</i>	4
<i>1.3.2 Accès à la terre</i>	5
<i>1.3.3 Accès à la main d'œuvre</i>	6
<i>1.3.4 Accès aux crédits</i>	7
CHAPITRE II : CADRE METHODOLOGIQUE	9
2.1 CHOIX DE LA ZONE D'ETUDE	9
2.2 CHOIX DES VILLAGES	11
2.3 ECHANTILLONNAGE	12
2.4 METHODE DE COLLECTE DES DONNEES	11
2.5 OUTILS D'ANALYSE	12
2.6 LIMITATION	14
CHAPITRE III : DESCRIPTION DU MILIEU ET CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUE DES FEMMES ENQUETEES	15
3.1 CARACTERISTIQUES DE LA ZONE ET DU VILLAGE D'ETUDE	15
<i>3.1.1 Milieu physique</i>	15
<i>3.1.2 Végétation et sols</i>	16

3.1.3 <i>Milieu humain</i>	16
3.1.4 <i>Infrastructures socio-économiques et culturelles</i>	17
3.2 CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES FEMMES ENQUETEES.	19
CHAPITRE I V : ACCES A LA TERRE	29
4.1 DIFFERENTS MODES D'ACCES A LA TERRE	29
4.1.1 <i>L'emprunt</i>	29
4.1.2 <i>L'achat</i>	
4.2 AUTRES MODES D'ACCES A LA TERRE	
4.3 MODE D'ACCES A LA TERRE ET SUPERFICIES EMBLAVEES	31
CHAPITRE V : ACCES A LA TERRE ET CREDIT AGRICOLE	33
5.1 CREDIT FORMEL	34
5.1.1 <i>Caisse Local de Crédit Agricole Mutuelle (CLCAM)</i>	34
5.1.2 <i>Autres.</i>	35
5.2 CREDIT INFORMEL	
5.2.1 <i>Tontines</i>	35
5.3 SUPERFICIES EMBLAVEES ET CREDITS OBTENUS.	37
5.4 MODE D'ACCES A LA TERRE ET CREDITS OBTENUS	38
CHAPITRE VI : ACCES A LA TERRE ET MAIN D'OEUVRE	45
6.1 MAIN D'ŒUVRE FAMILIALE	45
6.2 MAIN D'ŒUVRE SALARIEE	46
6.3 MODE D'ACCES ET DEPENSES EN MAIN-D'ŒUVRE	48
6.4 MODE D'ACCES A LA TERRE ET NATURE DE DE LA MAIN D'ŒUVRE UTILISEE PAR LES FEMME	48
6.5 SUPERFICIES EMBLAVEES ET MAIN-D'ŒUVRE SALARIEE	49
CHAPITRE VII : SYNTHESE – CONCLUSION – SUGGESTIONS	55

